



Plus c'est gros, mieux ça passe !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Pour tous les acteurs de la filière, il serait très intéressant d'avoir des données fiables sur la production de miel et des produits de la ruche en France. Chaque année, l'UNAF publie son évaluation de la saison en effectuant une étude des remontées de nos syndicats apicoles, de nos ad-

ministrateurs... puis les croise avec les données des importations des Douanes et la consommation. Pour de nombreux apiculteurs ou conditionneurs, ce bilan est considéré comme fidèle et à l'image de la saison apicole écoulée. Pour 2022, nous estimions la récolte à environ 14 000 tonnes.

De son côté, FranceAgriMer a commandé un bilan sur la production de miel 2022 au cabinet Agrex Consulting. Mais à la vue des données à la tonne près, tout se gâte. Certains éclatent de rire, se moquent avec raison, d'autres en revanche sont surpris, mécontents et en colère. La raison est simple : FranceAgriMer nous annonce une bonne récolte pour 2022, évaluée à 31 387 tonnes de miel pour 1 335 068 ruches en production. Il n'est pas tenu compte des non-valeurs, puisque l'hivernage précédent est estimé à 1 755 356 ruches, ce qui donne une moyenne par ruche productive de 23,5 kg de miel. Comment sont déterminés ces chiffres, à la ruche près ? Je suis persuadé que la plupart des apiculteurs, notamment dans la moitié Sud de la France, plus grande zone traditionnelle de production de miel, sont loin de ces moyennes... Ce n'est pas pour rien que plusieurs départements ont été reconnus et classés par les services de l'Etat en calamités agricoles... Au passage, j'en profite pour rappeler que ce bilan donne des chiffres en nombre de ruches déclarées à la DGAL. Or, jusqu'à preuve du contraire, nous ne déclarons pas des ruches, mais des colonies d'abeilles, avec aussi bien des ruchettes, des nucléis, etc., qui servent à l'auto-renouvellement et à l'augmentation du cheptel suivant les cas. Il faudrait donc être clair dans les termes employés car tout cela reste très confus et peu crédible. On nous apprend aussi qu'il n'y a plus qu'environ 62 000 apiculteurs déclarés à la DGAL en France qui se décomptent de la façon suivante :

- Moins de 50 colonies.....57 124 apiculteurs
- De 50 à 149 colonies.....2 643 apiculteurs
- De 150 à 399 colonies.....2 137 apiculteurs
- Plus de 400 colonies.....840 apiculteurs

Je vous donne ces chiffres pour que vous sachiez que cette enquête diffusée par FAM ne se base en réalité que sur les réponses non vérifiées de 6,21 % des apiculteurs (les seuls qui ont répondu), c'est-à-dire 3 897 apiculteurs sur les 62 000 déclarés à la DGAL. Pour des données nationales, c'est peu crédible et pas du tout représentatif. Diffuser ces chiffres manque donc de sérieux et de professionnalisme. Nous allons naturellement alerter sur ces manquements au plus haut niveau des ministères.

“L'été s'ra chaud, l'été s'ra chaud !”

Vous vous rappelez peut-être de cette chanson d'Éric Charden ? Eh bien, il avait raison. Principalement dans le Sud, les régions Aquitaine, Occitanie, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse... Après une interminable période de sécheresse, un hiver particulièrement doux et heureusement quelques pluies à la fin du printemps et en début d'été, le dernier événement climatique dû à la canicule nous a beaucoup fait souffrir. Ce sont des épreuves difficiles aussi bien pour les abeilles, pour la végétation que pour nous, apiculteurs... Désormais, il nous faudra tenter d'anticiper l'impact du bouleversement climatique pour les prochaines saisons apicoles. Ce ne sera pas toujours simple. Nous allons donc essayer de vous aider en vous proposant différents ateliers par le biais des formations que nous souhaitons mettre en place en région mais aussi par des recommandations que nous diffuserons sur la revue et sur le Web.

Gare au frelon !

Lorsque le piégeage de printemps a été bien effectué, l'impact de ce redoutable prédateur est moindre. Mais dans certaines régions, les apiculteurs commencent à voir leurs abeilles agressées par les frelons asiatiques. Une nouvelle fois, ce sont les petits ruchers de quelques colonies qui sont les plus touchés... Piégez, mettez des muselières et, en dernier recours, si vous le pouvez, déplacez vos ruches. Et surtout, au printemps prochain, n'oubliez pas de piéger efficacement. Nous apprenons que *Vespa velutina* vient d'être identifié en Hongrie, près de la frontière autrichienne. Lorsque nous annoncions en 2009 au congrès Apimondia que, d'ici une quinzaine d'années, il aurait envahi la quasi-totalité de l'Europe, certains se gaussaient. Hélas, nous y sommes.

Concours des miels de France

La 7^e édition du Concours des miels de France se déroulera le 30 janvier 2024 à Paris, en collaboration avec le CNTESA et le soutien du FDAP (Fonds de dotation national pour l'abeille et les pollinisateurs). Nos partenaires sponsors, toujours fidèles, seront une nouvelle fois à nos côtés pour cette nouvelle édition et je les en remercie. J'en profite brièvement pour vous rappeler que les inscriptions se font en ligne depuis le 1^{er} août et jusqu'au 30 septembre. Pour les conditions de participation ainsi que le règlement, veuillez consulter les pages intérieures de la revue de juillet-août ou le site de l'UNAF. Profitez de ce magnifique événement pour valoriser vos miels, vos pains d'épices, vos nougats, vos hydromels. En cette période de baisse du pouvoir d'achat, une distinction sera un plus non négligeable pour la vente !

Avec l'automne qui se profile, la saison apicole 2023 s'achève. Soyez très vigilant dans la lutte contre varroa. Vérifiez les réserves. J'espère que les pluies de septembre permettront une belle ponte d'abeilles d'hiver ! D'ores et déjà, l'année 2024 se prépare !

